



DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU MOIS DE JUILLET 2023

Une fille violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 03 juillet 2023 indique qu'en date du 27 mai 2023, vers 17 heures, sur la colline Minago, commune et province Rumonge, O. I., âgée de 20 ans, cultivatrice, résidant sur la même colline a été violée par Fiston Ndikumana, travailleur domestique. Selon des sources sur place, la victime était au champ pour récolter du manioc quand elle a été violée. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite à la Clinique Médicale de Bitare pour la prise en charge médicale tandis que le présumé auteur a pris le large.

Une femme violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 04 juillet 2023 indique qu'en date du 20 mai 2023, vers 16 heures, sur la colline Mugara, commune et province Rumonge, C.U., âgée de 19 ans, jeune mariée a été violée dans un champ par Ismaili Mugisha et Edouard Maniraho, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Mugara six jours après parce qu'elle avait caché l'incident. La victime a été atteinte d'une infection causée par la déchirure vaginale. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte à la police mais les présumés auteurs ont pris le large.

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

En date 15 juillet 2023, vers minuit, sur la colline Rweya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la nommée Niyonsaba, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 26, a été battue par son mari, Thaddée Nduwimana, âgé de 32 ans, membre du même parti, quand il était ivre. Selon des sources sur place, il a injurié sa femme en la traitant d'incapable, l'a giflée et a pris une machette pour lui couper la tête. Selon les mêmes sources, cette femme a pris fuite et cet homme qui la poursuivait a coupé des bananes se trouvant devant sa maison. Niyonsaba est allée porter plainte auprès d'un chef de dix ménages mais ce dernier lui a répondu que c'est une affaire de la police.

Une personne blessée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 juillet 2023 indique que dans la nuit du

6 juillet 2023, vers 21 heures, sur la sous colline Gikombe, colline Kavumu, commune et province Kayanza, Phocas Habonimana, âgé de 39 ans, coiffeur, a été blessé au niveau de son pénis par sa femme, Cassilde Nizigiyimana, âgée de 32 ans, cultivatrice. Selon des sources sur place, pendant la journée, Cassilde avait participé à une réunion de l'association d'épargne et de crédit afin de partager l'argent épargné avec d'autres femmes. Phocas a demandé à sa femme de lui rendre l'argent reçu mais cette dernière en a refusé et des disputes ont commencé. Elle a brutalisé le pénis jusqu'à ce que le sang saigne et son mari a perdu connaissance. Selon les mêmes sources, cette femme a crié au secours en alertant que son mari voulait la tuer. La femme qui souffrait de l'hypertension a été évacuée vers le centre de santé Murima tandis que son mari, Phocas Habonimana a été arrêté le lendemain à son salon de coiffure à Gikombe sur l'ordre de Hassan, Commissaire communal de police à Kayanza et a été conduit à l'hôpital de Kayanza où il a été gardé par deux policiers.

Une femme battue en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 11 juillet 2023, vers 20 heures, sur la colline Bupfunda, commune Rutegama, province Muramvya, Eulalie Bayubahe, âgée de 29 ans, a été battue à l'aide d'une barre de fer au niveau du bras gauche par son mari, Nicodème Niyonsaba âgé de 34 ans. Cette femme a eu une fracture sur son bras. Selon des sources sur place, cette femme a été accusée de n'avoir pas mis au monde après 3 ans de mariage. Selon les mêmes sources, cette femme a été battue quand elle venait ouvrir la porte à son mari rentré ivre. Le lendemain, le mari a pris fuite après avoir été informé que la police le cherchait.

Deux garçons violés en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 juillet 2023 indique qu'en date du 09 juillet 2023, vers 20 heures, au centre de négoce Gahararo, colline Gitega, zone Buvumbi, commune Butihinda, province Muyinga, S.S., âgé de 10 ans et S.I., âgé de 13 ans ont été violés par Joseph Murekembanze, âgé de 42 ans, résidant sur la colline Buvumbi de la même commune. Selon des sources sur place, ces victimes ont été évacuées vers l'hôpital de Kamaramagambo tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de la police. Signalons que Joseph venait d'être libéré après avoir passé 13 ans à la prison de Muyinga condamné pour viol d'un garçon.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 juillet 2023 indique qu'en date du 9 juillet 2023, vers 18 heures, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, P.I., mineure, a été violée par un nommé Masabo, âgé de 60 ans, sentinelle d'une maison en construction proche du domicile de cette victime. Selon des sources sur place, il lui avait dit qu'il voulait lui offrir un beignet et il l'a conduite dans ce chantier pour la violer. Selon les mêmes sources, l'enfant a crié et des voisins qui sont arrivés sur les lieux ont trouvé des éjaculations sur son pantalon et sur l'enfant. La victime a été conduite à l'hôpital de Rumonge, le même jour vers 21 heures tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Rumonge.

Un homme blessé en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 juillet 2023 indique qu'en date du 9 juillet

2023, sur la colline Mugomere, commune et province Rumonge, Rémy Manirakiza, âgé de 63 ans, a été poignardé à l'aide d'un couteau, au niveau de la côte gauche par sa femme, Jeanine Inamuco, âgée de 35 ans. Selon des sources sur place, la victime se disputait avec ses enfants quand il a été poignardé. Selon les mêmes sources, Rémy Manirakiza a été évacué vers l'hôpital de Rumonge pour des soins médicaux tandis que cette femme a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat communal de la police à Rumonge.

Un bébé violé en commune et province Rumonge

En date du 15 juillet 2023, vers 11 heures, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, B. I., âgée de 10 mois, a été violée par Zarina Kabura, âgée de 15 ans. Selon des sources sur place, Zarina a pris l'enfant de son voisin, l'a emmenée dans une maison inachevée où elle a introduit son doigt dans la partie génitale de l'enfant qui a pleuré. Selon les mêmes sources, des voisins ont conduit l'enfant à l'hôpital de Rumonge tandis que cette fille a été conduite au cachot du commissariat de police de Rumonge.

Une fille violée en commune Cendajuru, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 juillet 2023 indique qu'en date du 14 juillet 2023, vers 21 heures, sur la colline Kigarika, commune Cendajuru, province Cankuzo, C. N., âgée de 17 ans, vivant sur la colline Musenyi, commune et province Cankuzo, a été violée par un inconnu quand elle venait du marché. Selon des sources sur place, le présumé auteur lui avait dit que si elle acceptait, il allait l'épouser. Il lui a offert de la bière et l'a conduite dans une maison des environs pour la violer. Après cet acte, cet homme s'est volatilisé dans la nature.

Une fillette violée en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 17 juillet 2023, vers 17 heures, sur la colline Nyarunazi, commune Rutegama, province Muramvya, D.I., âgée de 15 ans, élève en classe de la 8^{ème} année au Lycée communal de Nyarunazi, a été violée par Désiré Nibitanga, âgé de 37 ans, commerçant au centre de négoce de Nyarunazi dans sa boutique où elle était allée acheter de l'huile de palme. Désiré a fermé la porte de sa boutique, l'a déshabillée et l'a violée malgré des cris de la fillette. Selon des sources sur place, après cet acte, la fillette qui est sortie en pleurant a laissé son sous vêtement chez Désiré. Des voisins sont intervenus et ont trouvé Désiré en train de s'habiller. Ils l'ont ligoté et l'ont conduit au cachot du poste de police de Rutegama avec le sous vêtement dans ses mains tandis que la victime a été emmenée au CDS de Rutegama pour des soins médicaux. Le lendemain, le présumé auteur a été transféré au commissariat provincial de police avant de le conduire le même jour à la prison de Muramvya.

Une fillette violée en commune Isare, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 juillet 2023 indique qu'en date du 11 juillet 2023, sur la colline Gishingano, commune Isare, province Bujumbura rural, G.I, âgée de 9 ans, a été violée par surnommé papa Gloria, leur voisin. Selon des sources sur place, la grand-mère de la victime était allée à l'église tandis que la victime était seule à la maison et garder les chèvres. Le présumé auteur est venu et a amené l'enfant dans sa maison puis l'a violée. Selon les mêmes sources, l'auteur présumé a menacé l'enfant de le tuer s'il osait dire ce qui s'était passé. L'enfant

est resté calme jusqu'à ce que sa mère et sa voisine s'inquiètent sur sa façon de marcher. Ainsi, elles ont approché l'enfant et l'ont questionné sur sa façon inhabituelle de marcher et cette dernière a dévoilé le secret. L'enfant a été conduit au centre Seruka et le viol a été confirmé par les médecins de ce centre. L'auteur présumé a été arrêté en date du 13 juillet 2023 et incarcéré au cachot communal de Kabezi.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 29 juillet 2023 indique qu'en date du 22 juillet 2023, vers 18 heures, sur la colline Mwoya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, J.A, âgé de 15 ans originaire de cette colline a été violée par Thierry Guri, membre du CNDD-FDD âgé de 28 ans. Selon des sources sur place, ce viol a eu lieu quand ils étaient dans un mariage sur cette colline. En date du 25 juillet 2023, le présumé auteur a été arrêté par la police et détenu au cachot de la police à Buhiga. La victime a été conduite à l'hôpital Buhiga pour l'expertise médicale et les résultats ont confirmé les faits.

Une fille violée en commune et province kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2023 indique qu'en date du 2 juillet 2023, vers 15 heures, sur la colline Musave, commune et province kayanza, V.N, âgée de 14 ans, élève en 7ème année à l'ECOFO Kirema a été violée par le nommé Nkunuzimana, âgé de 24 ans, vendeur de téléphone. Selon des sources sur place, la victime a rendu visite à son amie de classe prénommé Jeannette et celle-ci n'était pas à la maison mais il y avait Nkunuzimana qui vivait là comme locataire. Ce dernier a offert du jus contenant de la drogue à la victime afin d'attendre son amie. Selon les mêmes sources, elle s'est endormie et Nkunuzimana a profité de cette occasion pour la violer. En se réveillant, la fille a remarqué qu'elle a été violée et a eu peur de le dire à ses parents. En date du 20 juillet 2023, Nkunuzimana s'est rendu chez la victime et cette dernière a eu crise de panique, a crié et a pu oser parler à ses parents ce qui s'était passé. Ces derniers et les voisins sont intervenus et Nkunuzimana a pris le large. Les parents de l'enfant ont dénoncé le crime à la CDFC et FENADEB leur a accordé un avocat pour poursuivre l'affaire en justice

Un enfant violé en commune Mpinga-Kayove, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2023 indique qu'en date du 14 juillet 2023, sur la colline Musotera, commune Mpinga-Kayove, province Rutana, D.I, âgée de 2 ans 3 mois, a été violée par son grand-père Gervais Kabura Alias Maringo, âgé de 85 ans dans sa maison. Selon des sources sur place, ce dernier est veuf il y a longtemps, vivant dans son entourage avec ses voisins dont ses petits-enfants. Selon les mêmes sources, le grand-père a amené la victime dans sa maison et l'a violée. Les parents de la victime étaient dans leur champ. Arrivé à la maison, ils l'ont trouvé en train de pleurer leur montrant d'où viennent ses douleurs. L'enfant a été conduit au CDS Mpinga-Kayove puis transféré à l'hôpital Kayero tandis que le présumé auteur a été arrêté par Philippe Kanyoni, administrateur de cette commune et ses A.T puis conduit à la prison centrale de Rutana.

Une fillette violée en commune Kabezi, province Bujumbura- rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juillet 2023 indique qu'en date du 20 juillet 2023, vers 20 heures, sur la colline Gakungwe, commune Kabezi, province Bujumbura rural, A.M., âgée de 6 ans, a été violée par Thérénce Ntiharirizwa, âgé de 24 ans, travailleur domestique du voisin de la victime, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur a conduit l'enfant derrière l'enclos de chez eux sous promesse qu'il va lui donner 500 fbu et l'a violée. Après l'acte, le présumé auteur n'a pas honoré sa promesse et s'est dirigé dans sa maison. Selon les mêmes sources, la victime a livré le secret à ses parents en indiquant que Térence avait jeté sur elle des liquides blancs. L'enfant a été conduit à l'hôpital de Ruziba pour des soins. En date du 22 juillet 2023, le présumé auteur a été arrêté par la police et détenu au cachot communal de Kabezi.

Une fillette violée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juillet 2023 indique qu'en date du 16 juillet 2023, sur la colline Nyamugari, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, A.S.M., âgée de 4 ans, a été violée par Jean Marie Manariyo âgé de 33 ans, célibataire, cultivateur, voisin de la victime. Selon des sources sur place, l'enfant a été pris de la maison de sa grand- mère et conduit sous l'arbre pendant que ses parents étaient absents. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été surpris par les voisins à cause des cris de l'enfant. La victime a été conduite au centre Seruka de Bujumbura et le viol a été confirmé tandis que le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot du parquet de Kabezi.